

ANALYSE DU CONSTAT DES EFFECTIFS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS SECOND DEGRE - RENTREE 2016

Le constat des effectifs (académie et départements par rapport au champ des prévisions) est en annexe.

Dans le second degré, l'Académie scolarise 425 613 élèves soit 4 784 élèves de plus que l'an passé.

Les évolutions d'effectifs sont les suivantes (hors EREA et insertion) :

- + 785 élèves en collège
- + 576 élèves en enseignement professionnel
- + 3 742 élèves en enseignement général (dont - 695 en 2^{nde}, + 3 252 en 1^{ère} et + 1 174 en Terminale))
- - 89 élèves en post-bac
- - 120 élèves en SEGPA.

LE COLLEGE

À l'entrée en 6^{ème}, le taux d'alimentation des CM2 publics est en augmentation de 0,1 point.

Au cours de la scolarité en collège, les taux de redoublement sont tous en baisse, pour certains de façon spectaculaire : 0,8 point en 6^{ème} à 0,2 %, 0,4 point en 5^{ème} à 0,1 %, 0,7 point en 4^{ème} à 0,2 % et 0,8 point en 3^{ème} pour atteindre 2,0 %, un taux jamais atteint dans l'Académie.

À l'issue de la classe de 3^{ème} :

- le taux de sortie est en baisse de 0,8 point à 8,7 % ;
- le taux de passage en 2^{nde} GT s'accroît encore de 1,4 point, passant de 66,1 % à 67,5 % ;
- le taux de passage en 1^{ère} année de CAP augmente de 0,1 point ;
- le taux de passage en 2^{nde} professionnelle augmente de 0,1 passant à 19,3 %.

L'augmentation de passage post-troisième s'effectue principalement en faveur de la 2^{nde} GT.

LE LYCEE PROFESSIONNEL

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Après la 1^{ère} année de CAP, le taux de redoublement est en baisse (- 0,4 point) ; le taux de passage en 2^{nde} année augmente de 0,4 point alors que le passage vers d'autres formations diminue ; le taux de sortie augmente de 0,6 point.

Après la 2^{nde} année de CAP, le taux de passage en 1^{ère} professionnelle augmente fortement de 1,7 point tandis que le taux de sortie baisse de 1,7 point.

LE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Après la 2^{nde} professionnelle, le taux de redoublement baisse sensiblement de 1,0 point et le taux de passage en 1^{ère} professionnelle augmente de 1,8 point. L'ensemble de ces mouvements s'effectue essentiellement grâce à la baisse des sorties de 0,6 point.

Après la 1^{ère} professionnelle, le taux de redoublement baisse de 0,1 ; le taux de sorties baisse de 0,8 point ; l'ensemble profite à l'augmentation du taux de passage en T^{ale} professionnelle (+ 0,9 point).

Après la T^{ale} professionnelle, le taux de poursuite d'études en 1^{ère} année de BTS (16,2 %) baisse de 0,5 point.

En baccalauréat professionnel, le constat montre une amélioration de la fluidité des parcours et une meilleure conservation des élèves.

LE LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

La seconde générale et technologique

Le taux de redoublement atteint un niveau inégalé à 3,2 % en baisse de 3,6 points.

Le taux de passage en 1^{ère} générale augmente de 2,2 points : + 1,4 point pour la série ES, - 0,2 point pour la série L et + 0,9 point pour la série S.

Le taux de passage en 1^{ère} Technologique augmente de 1,4 point, plus rapidement pour la série STMG (+ 0,8 point) que pour la série STI2D (+0,6 point).

Les taux de réorientation vers la voie professionnelle sont stables. Les sorties sont en baisse de 0,1 point.

La première générale

Le taux de passage en T^{ale} générale monte de 0,8 point grâce à la baisse du taux de redoublement et de passage en T^{ale} Technologique.

La première technologique

La poursuite en T^{ale} technologique augmente de 0,5 point grâce à la baisse du taux de redoublement.

La terminale générale

Le taux de redoublement augmente de 0,7 point sous l'effet probable de l'application du décret.

Le passage en 1^{ère} année de BTS augmente de 0,1 point ; celui en 1^{ère} année de CPGE diminue de 0,3 point.

La terminale technologique

La poursuite d'études en 1^{ère} année de BTS diminue de 0,4 point ainsi que celle en CPGE qui diminue de 0,2 point.

Le constat montre une plus grande fluidité des parcours au lycée général et technologique.

SYNTHESE

En collèges et lycées, ce constat montre une poursuite des tendances positives observées ces dernières années.

D'abord, la plupart des indicateurs de redoublement sont en baisse.

Ensuite, la mesure de la fluidité des parcours au sein des collèges et à l'intérieur des filières des lycées indique une amélioration.

Enfin, la baisse des taux de sortie, qui se poursuit, est sensible dans la voie professionnelle.